Envoyé en préfecture le 23/03/2026
Reçu en préfecture le 23/03/2026
Publié le
ID : 022-212201784-20260320-2026318-DE

Séance du 20 mars 2026
Délibération n° 2026-3-18

Délibération : COMMISSION DES FINANCES

Date de la convocation : 16 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS :
En exercice : 15 - Présents : 14 - Procurations : 1 - Votes : 14

L'an deux mille vingt six
Le vendredi vingt mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Daniel ROPERS, Maire.
Etaient présents :
ROPERS Daniel, LE BESCOND François, RAFFIN Karine, LE CALVEZ Michel, LE TREUST Nathalie, FERLIER Gilles, NICOLLE Philippe, LALLEMENT Martine, MOREAU Sandrine, LE BOZEC Cyril, GUILLOU Vincent, KOZINE André, ROULET Cécile, CLECH Marie.
Etaient absente et excusée : DENIAUD-QUEROMES Sylvie (procuration à LE TREUST Nathalie).
Secrétaire de Séance : LE CALVEZ Michel.

COMMISSION DES FINANCES

Le Conseil municipal, réuni sous la présidence de M. Daniel ROPERS, Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-22 et L.2121-29,

Considérant la nécessité de constituer les commissions municipales et notamment la commission des finances, chargée d'examiner les questions budgétaires, financières et fiscales de la commune,

Après en avoir délibéré, Le Conseil municipal décide :

- **D'INSTITUER une commission des finances** chargée d'étudier les affaires relatives au budget primitif, aux décisions modificatives, au compte financier unique, aux questions fiscales, et plus généralement à toute question financière soumise au Conseil municipal.
- **DE NOMMER membres de la commission des finances** : Daniel ROPERS, François LE BESCOND, Karine RAFFIN, Nathalie LE TREUST, Gilles FERLIER, Philippe NICOLLE, Martine LALLEMENT, Vincent GUILLOU.

Le Maire,

Daniel ROPERS